

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUILLET 2016

Le Conseil Municipal de Charbonnier les Mines s'est réuni le 23 JUIN 2016 sous la présidence de M. Pascal Berthelot, Maire.

Etaient présents : M. BERTHELOT Pascal, Maire, M. PAULET Sébastien, Mme JACQUET Marie-Laure, M. ZAJIC Gilles, Maires Adjoints, M. MARQUES Adelino, M. PELISSIER Philippe, M. FARY Jean-François, M. ANASTACIO José, M. VALLON Jérôme, M. BESSON Nicolas, M. LOINTIER Jean-Michel, Mme BINET Marilyn,

Absents : Mme SOUSA Noémie (qui a donné procuration à Mme JACQUET), Mme JAFFEL-LAVIE Nathalie. Mme MESTRE Hélène (qui a donné procuration à M. BERTHELOT).

Secrétaire de séance : Mme JACQUET Marie-Laure.

Différentes questions étaient à l'ordre du jour :

### 1. ADHESION DE NOUVELLES ET COMMUNAUTES A L'EPF-SMAF

Le Conseil donne son accord à l'adhésion à l'EPF-SMAF des Communes suivantes :

**SAINT ELOY LES MINES, MADRIAT, REUGNY, MALREVERS, BOISSET**

et de la Communauté de Communes SUMENE-ARTENSE (15), composée de 16 communes (Antignac, Bassignac, Beaulieu, Champagnac, Champs sur Tarentaine-Marchal, Lanobre, Madie, La Monselie, Le Monteil, Saignes, Saint Pierre, Sauvat, Trémouille, Vebret, Veyrières, Ydes).

### 2. TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT, CARREAU DE LA MINE

Le Conseil a approuvé la décision de la commission d'appel d'offres de retenir l'entreprise CYMARO qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse pour des travaux d'assainissement, carreau de la Mine, soit 57 813.50 € H.T.

### 3. EMPLOI : FORMATION EN ALTERNANCE

Le Conseil émet des réserves quant à l'accueil d'un jeune préparant un CAP "espaces verts" en alternance à la Commune de Charbonnier les Mines. D'une part, la commune ayant peu de personnel, elle recherche du personnel polyvalent et non pas spécialisé en espaces verts. D'autre part, aucun personnel de voirie n'étant présent à temps complet n'est à même de s'occuper d'un jeune stagiaire. Le Maire est chargé par le Conseil de prendre les décisions nécessaires après la rencontre avec le lycée susceptible d'accueillir le jeune.

#### **4. QUESTIONS DIVERSES**

Le Maire indique que la Poste fermera ses portes fin septembre. A la place, une agence postale communale se mettra en place avec recrutement d'une personne en C.A.E..

Le Maire regrette le malentendu avec son collègue de Moriat au sujet du bilan des TAP de l'année 2015-2016. En effet, jusqu'à présent, les dépenses de la 5ème période n'étaient que prévisionnelles car les factures de toutes les activités et charges de personnel n'étaient encore réglées. Le Conseil espère que cela ne bloquera pas les activités pour les TAP de l'année 2016-2017.